

RENDRE L'AVENTURE ACCESSIBLE

ASSOCIATION SPORT HANDI NATURE

Créée par un groupe d'amis, l'association Sport Handi Nature ouvre de nouveaux horizons aux personnes handicapées aimant le sport au grand air.

Si vous aimez les balades le long du canal de Caen à la mer, vous les avez certainement déjà croisés. Les handbikes, vélos à trois roues propulsés avec les bras, permettent aux personnes handicapées motrices de retrouver une forme de liberté. « Il y a avant tout le plaisir de partager des moments conviviaux et sportifs, avec ses amis et sa famille, précise Daniel Leblanc, président de l'association Sport Handi Nature. Et si on veut aller plus loin, de pratiquer en compétition, avec la possibilité de se fixer de nouveaux défis, de se dépasser physiquement. »

Loisirs, compétition, randonnées mensuelles et périples de plusieurs jours pendant l'été... L'association propose différentes façons de vivre l'activité. Elle dispose aussi de tandems pour les déficients visuels. Depuis plusieurs années, elle multiplie les contacts auprès des clubs valides pour rendre accessibles d'autres sports de pleine nature : parapente, ski, char à voile, canoë, équitation... « C'est toujours très plaisant de pouvoir tester une nouvelle activité qui amène d'autres sensations. »

> www.sporhandinature.fr



INTERVIEW

GILLES DÉTERVILLE,
Adjoint au maire en charge de la Solidarité, des Affaires sociales, des Personnes âgées, de l'Insertion et du Handicap.

EXERCER PLEINEMENT SA CITOYENNETÉ

Comment la Ville aborde-t-elle la question du handicap ?

« La Ville met tout en œuvre pour répondre à la loi de 2005 et, au-delà, pour permettre aux personnes handicapées d'exercer pleinement leur citoyenneté dans tous les domaines de la vie quotidienne. »

À quoi servent les États généraux du handicap ?

« Depuis 2009, ce rendez-vous annuel a permis de créer un dialogue, à double sens, entre élus, associations et professionnels travaillant sur la question du handicap. Ils assurent aussi le suivi des actions de la Ville dans ce domaine. »

Quels seront les grands projets menés dans les mois à venir ?

« Caen compte 700 logements adaptés dans son parc social, mais nous voulons aller plus loin et sensibiliser les propriétaires privés. En matière d'emplois, la Ville s'appête à signer une convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique. C'est un programme ambitieux qui engagera sur 3 ans 1 million d'euros. »

> BIEN CLASSÉE !

La politique de la Ville en faveur des personnes en situation de handicap montre ses effets. En 2010, Caen se classe 7^e (sur 96 villes) sur le baromètre établi par l'Association des paralysés de France, et gagne 18 places. Elle est récompensée, en particulier, pour sa « politique locale volontariste », avec une note de 21 sur 21.